



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture de l'Ouest Lyonnais en 2020

Un coup d'oeil sur l'agriculture de l'Ouest Lyonnais en 2020	2
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture dans l'Ouest Lyonnais ?	4
Comment l'agriculture de l'Ouest Lyonnais fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?	6
Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent l'Ouest Lyonnais ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?	8
Conclusion	9
Lexique	11

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour l'Ouest Lyonnais.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante sur l'ensemble du territoire étudié et de la France ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication, c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex : Si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit $212 / 604 = 35\%$ des exp.) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de $+40\%$ de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture de l'Ouest Lyonnais en 2020

Source :

Recensement Général Agricole (RGA)



748 exploitations

d'une surface agricole moyenne de **29 ha par exploitation**

48 ha



5%

des exploitations ont un avenir agricole incertains

8%



4 736 personnes

soit 1 529 ETP dont **36%** de salariés

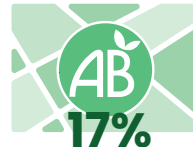
33%



37%

des exploitations sous labels de qualité dont **21%** en AB

39%
dont 13% en AB



17%

de SAU en Agriculture Biologique

10%



58%

en circuits courts
dont 53% par la vente directe

35%
dont 24% en direct



16%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

16%



11%

de surfaces irriguées

10%



996 chefs d'exploitations

dont **25%** de femmes

22%



€

87 116 k€

de PBS générée par les exploitations
soit **116 k€/exploitation**

113 k€



66%

d'exploitations individuelles

67%



14% des exploitants ont plus de 60 ans

17%

Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.

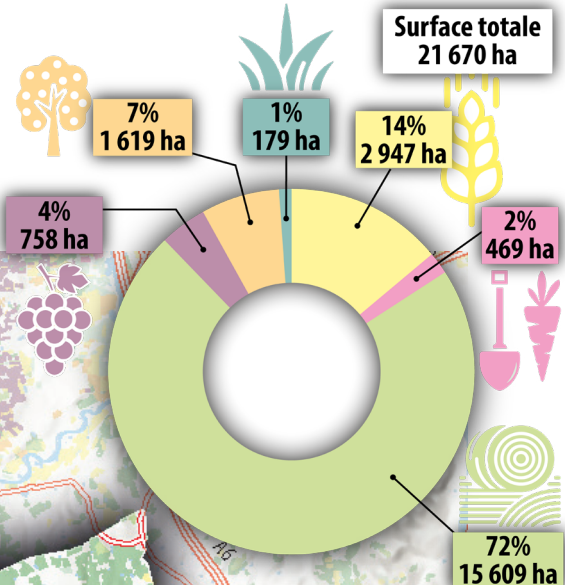
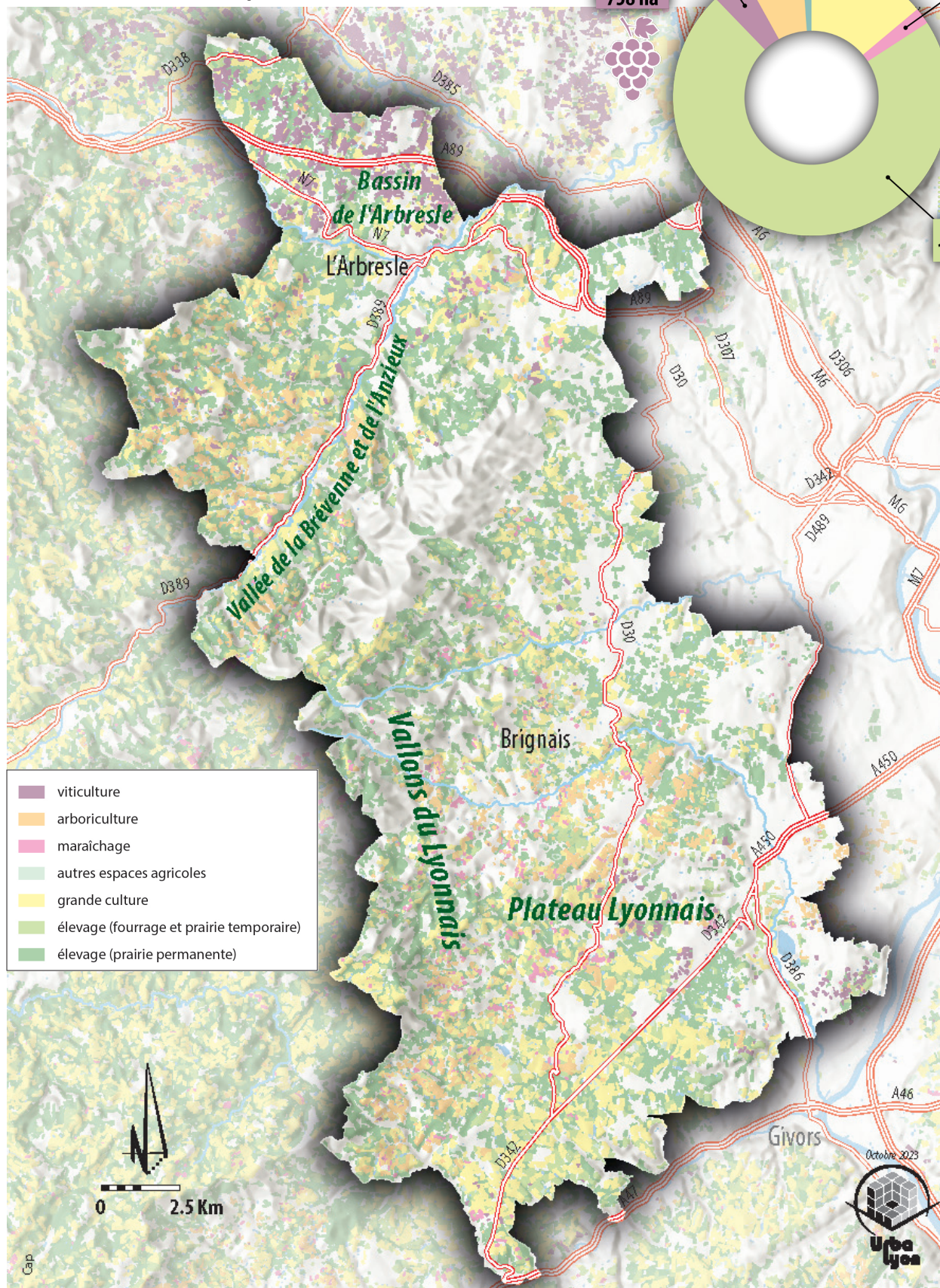
* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.



Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures

Territoire du Scot de l'Ouest Lyonnais



- viticulture
- arboriculture
- maraîchage
- autres espaces agricoles
- grande culture
- élevage (fourrage et prairie temporaire)
- élevage (prairie permanente)

Octobre 2023



source : RPG 2019



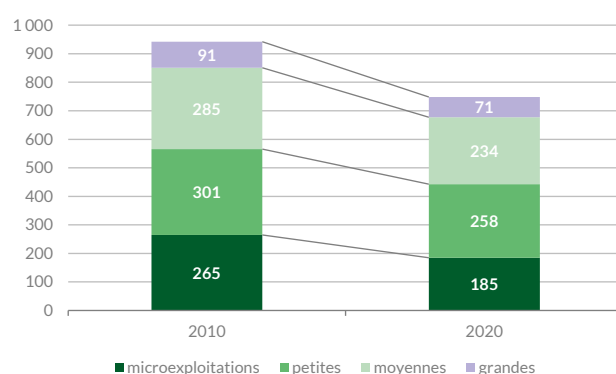
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture dans l'Ouest Lyonnais ?

(2010-2020 et 1970-2020)

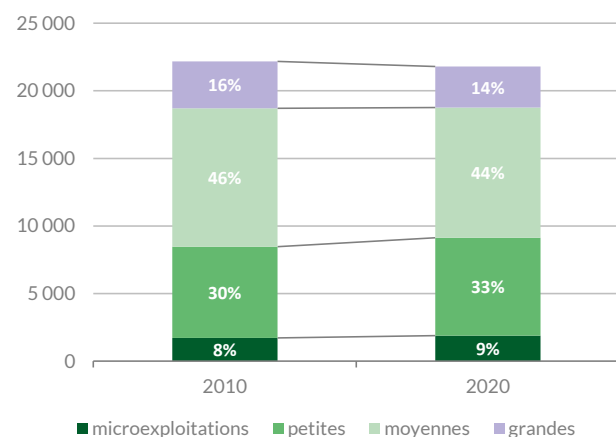
Une diminution du nombre d'exploitations qui ne profite pas aux grandes exploitations

- Une exploitation sur quatre a disparu entre 2010 et 2020, alors que la SAU du territoire est restée relativement stable, avec un recul de 386 hectares.
- Tous les types d'exploitation agricole sont en recul, y compris les grandes, ce qui est particulier à l'Ouest Lyonnais en comparaison de l'inter-Scot.
- Tout comme l'agrandissement des exploitations qui ne se fait pas au profit des grandes exploitations : ce sont les petites et les micro-exploitations qui prennent en importance dans la SAU totale.

Nombre d'exploitations



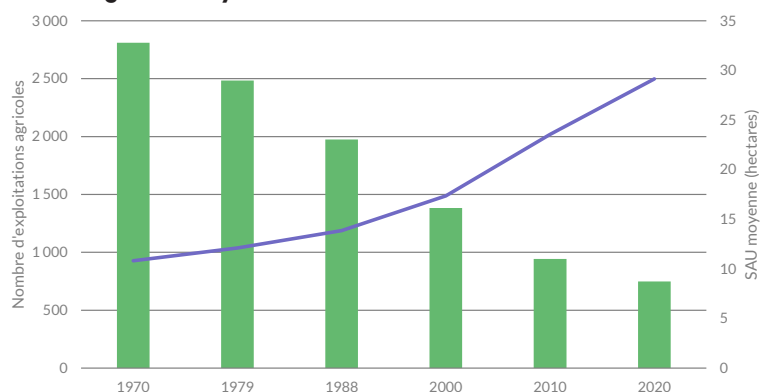
SAU



De petites exploitations qui restent compétitives

- L'évolution de l'agriculture depuis 1970 favorise l'agrandissement des exploitations en général dans l'inter-Scot mais cette tendance est moins prégnante dans l'Ouest Lyonnais, où la SAU moyenne est passée de 11 à 29 hectares en 50 ans.
- Le recul du nombre d'exploitations a été le plus rapide dans les années 2010, alors que dans l'inter-Scot, ce fut le cas dans les années 2000.
- Depuis 2010, le nombre d'exploitations continue de baisser, moins fortement qu'ailleurs : -21% dans l'Ouest Lyonnais contre -26% dans l'inter-Scot.

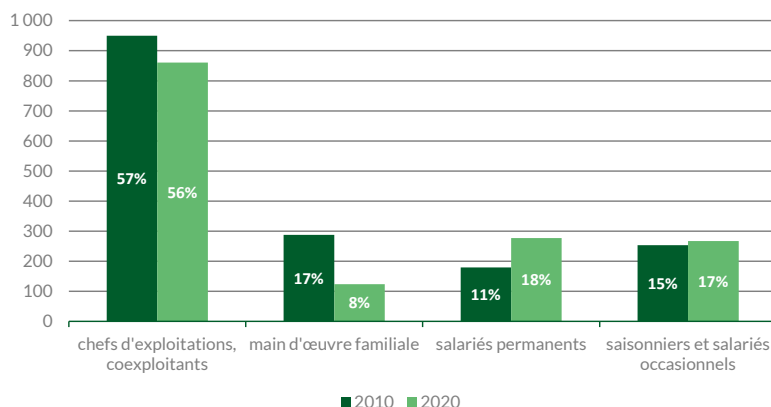
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



La main d'œuvre reste très présente mais devient salariée

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale dans l'Ouest Lyonnais connaît une baisse deux fois moins importante que dans l'inter-Scot : -14,2% pour les effectifs contre -27,3%.
- La part de travail réalisée par les chefs et cheffes d'exploitation est stable, malgré leur baisse d'effectifs.
- La part de la main-d'œuvre familiale diminue au profit du salariat : la part des salariés permanents a fortement augmenté (+115% en effectif et +69% en ETP).
- En 2020, les salariés couvrent 35% des ETP, alors qu'ils n'en couvraient que 26% en 2010.

Évolution de la main d'œuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



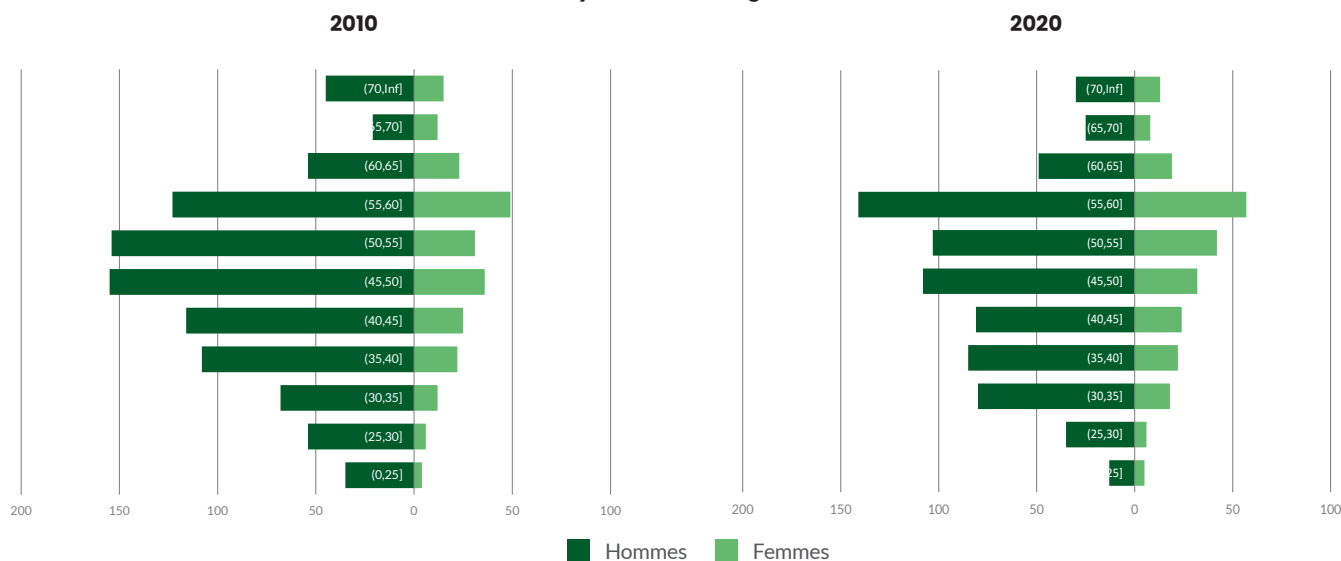
Une population vieillissante et de nombreuses femmes à la tête des exploitations

- La population agricole est vieillissante : en 2020 ce sont les 55-60 ans qui sont majoritaires.
- Parmi les chefs et chefs d'exploitation, près de la moitié a plus de 50 ans en 2020, alors qu'ils étaient 46% en 2010.
- La part des 40 ans ou moins est stable, autour de 27% des chefs d'exploitations.
- La présence de jeunes agriculteurs n'est pas évidente : les 30-35 ans représentent la plus forte progression (+44%) alors que les moins de 25 ans témoignent de la plus forte

diminution (-46%).

- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles a augmenté passant de 20,1 à 24,7% ce qui en fait le territoire le plus féminisé de l'inter-Scot.
- Les femmes sont plus présentes chez les 50-65 ans et les plus de 70 ans (30%) correspondant à un modèle agricole d'exploitation familiale traditionnelle.
- Cependant, les femmes sont également présentes chez les 25 ans et moins (28% des effectifs).

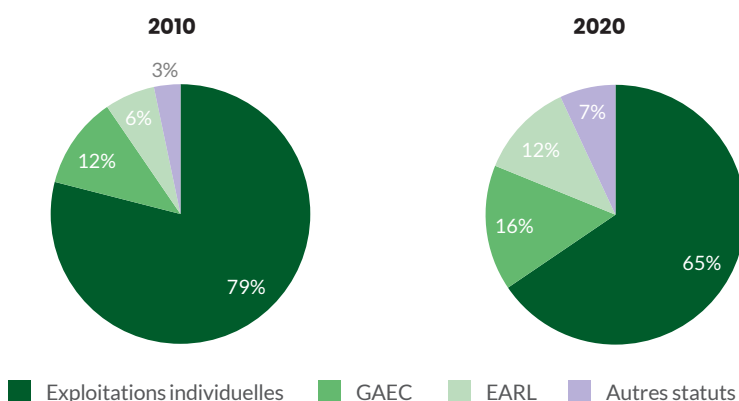
Pyramides des âges



Des exploitations de plus en plus collectives

- Entre 2010 et 2020 les exploitations individuelles sont restées majoritaires même si elles ont diminué au profit notamment des EARL, qui ont doublées, des GAEC (+8%) et des autres statuts (+68%).
- Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.

Statuts des exploitations



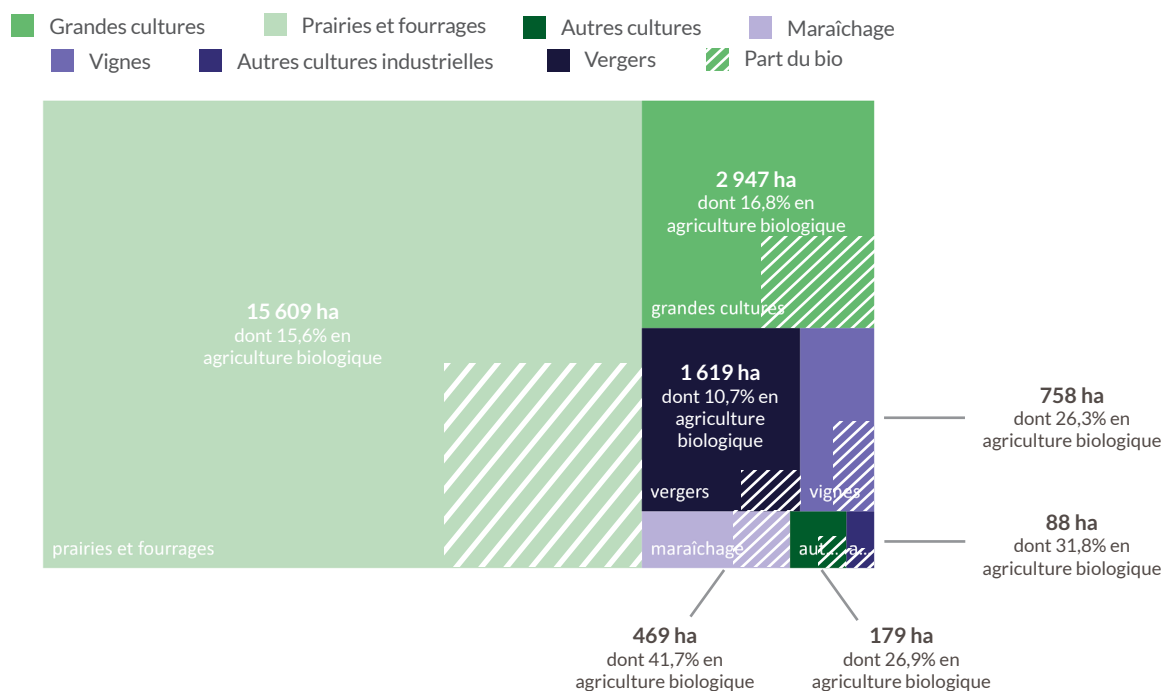


Comment l'agriculture de l'Ouest Lyonnais fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

L'agriculture biologique pour mieux valoriser ses produits

- Avec 3 580 hectares, la SAU AB couvre 17% de la SAU de l'Ouest Lyonnais, constituant une proportion plus importante que dans l'inter-Scot (10,4%).
- 68% de la SAU AB ont des prairies et fourrages, soit 2 440 hectares. 14% sont en grandes cultures (soit 496 ha).
- Dans l'Ouest Lyonnais, 16% des prairies et fourrages et 17% des grandes cultures sont en AB.
- 42% de la SAU maraîchère est en AB, soit 195 hectares, 26% des vignes, soit 199 hectares et 11% des vergers, soit 174 hectares

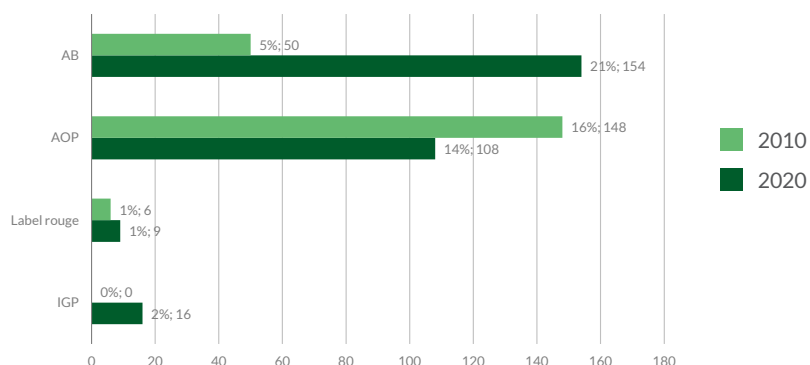
Agriculture biologique et labels de qualité



Les labels de qualité moins prisés que l'AB

- Passant de 50 à 154, le nombre d'exploitations en AB a triplé en 10 ans.
- 21% des exploitations de l'Ouest Lyonnais bénéficient du label AB.
- Les autres signes de qualité sont moins répandus (16% contre 26,1% dans l'inter-Scot) et en léger déclin, avec 14% d'exploitations bénéficiant d'une AOP, 2% d'une IGP et 1% avec un Label rouge.

Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité

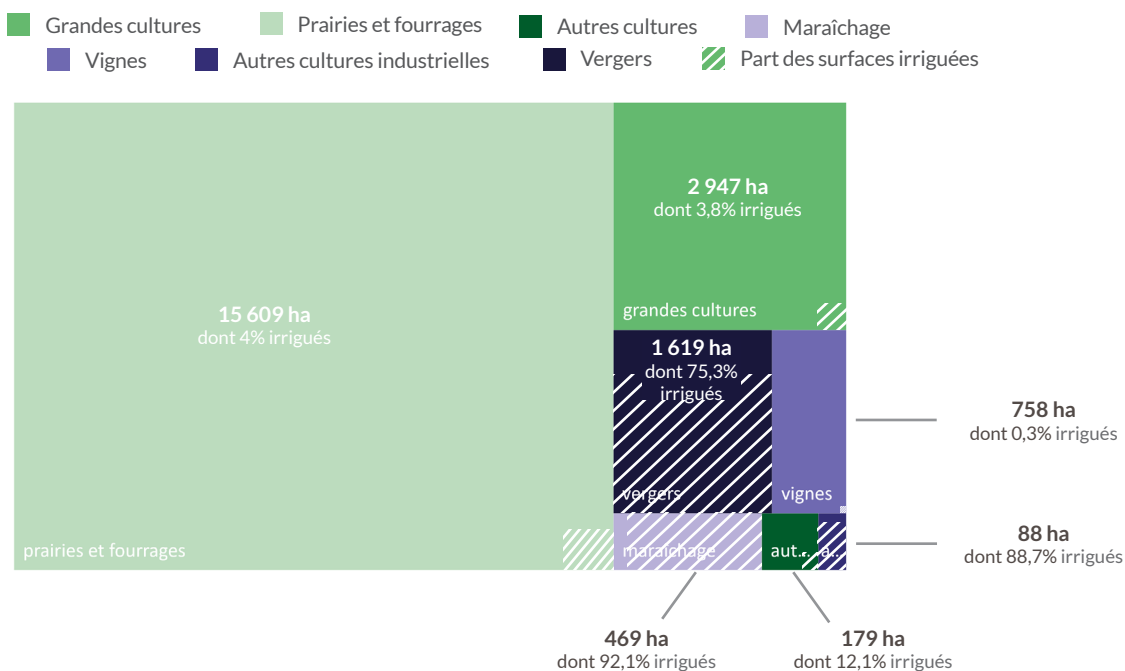




L'irrigation des prairies augmente plus rapidement que sur l'inter-Scot

- Avec 2 482 hectares et 11,5% de la SAU totale, la part de surface irriguée est similaire à celle de l'inter-Scot (11,6%)
- L'irrigation a progressé moins rapidement dans l'Ouest Lyonnais que dans l'inter-Scot entre 2010 et 2020 : +16% contre +21%.
- Avec 1 220 hectares, les vergers couvrent la moitié de la SAU irriguée.
- Les trois quarts des vergers sont irrigués.
- Les prairies et fourrages sont irrigués sur 617 hectares, soit un quart de la SAU totale irriguée.
- Avec 432 hectares, le maraichage couvre 17% de l'irrigation de l'Ouest Lyonnais.
- 92% de la SAU maraichère est irriguée.

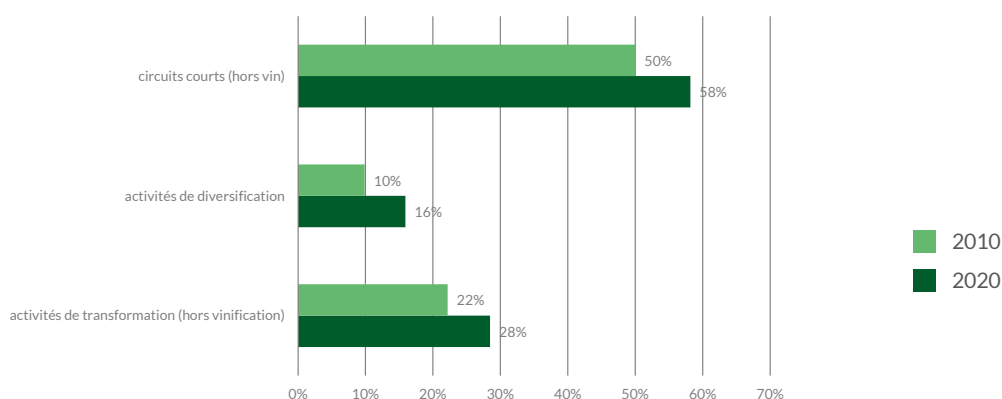
Part des surfaces irriguées en 2020



La vente en circuit courts, est un marqueur fort du territoire

- Près de 60% des exploitations de l'Ouest Lyonnais ont recours aux circuits courts : la vente directe est bien plus développée qu'au niveau de l'inter-Scot (53% contre 24%).
- Les activités de diversification sont également en augmentation, notamment via le travail à façon (+224% en part) et la production d'énergies renouvelables (+656% en part).
- Depuis 2010, le nombre d'exploitations pratiquant des activités de transformation a augmenté de 22 à 28% via notamment des ateliers de fruits et légumes (111 exploitations concernées en 2020).

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



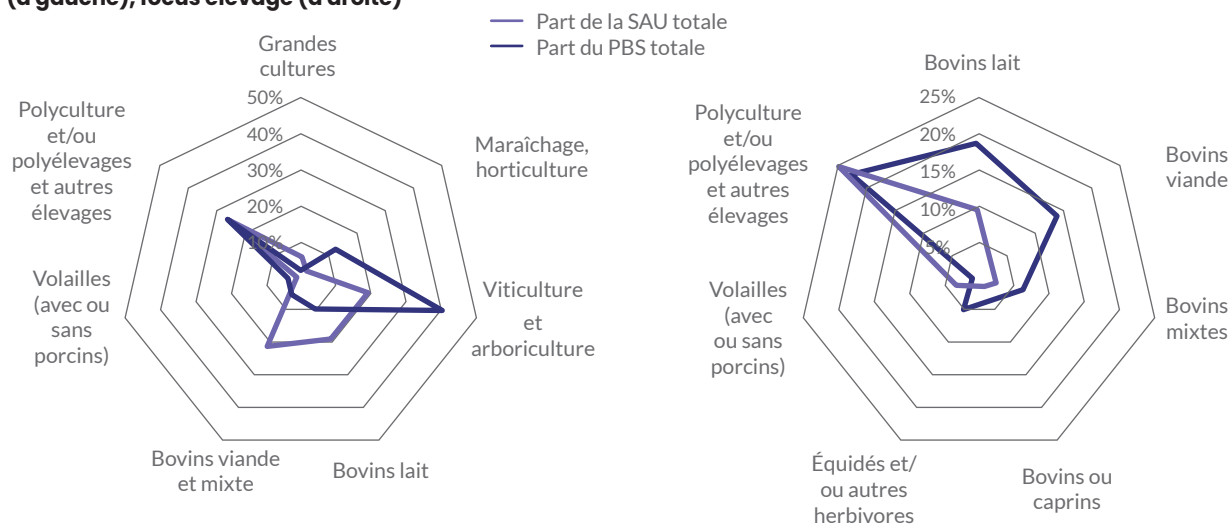


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent l'Ouest Lyonnais ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire d'élevage et de petits fruits à forte valeur ajoutée

- Les élevages couvrent presque les trois quarts de la SAU de l'Ouest Lyonnais.
- La polyculture-élevage est l'orientation première, avec 23% de la SAU, 23% des exploitations et 25% de la PBS.
- Les élevages bovins laitiers comptent pour 19% de la SAU, 8% des exploitations et 10% de la PBS.
- Les élevages bovins allaitants couvrent 21% de la SAU, 8% des exploitations et 5% de la PBS.
- L'arboriculture est très dynamique sur le territoire, c'est elle qui contribue le plus au PBS, avec 29% du total, alors qu'elle ne couvre que 14% de la SAU.
- Les exploitations viticoles comptent pour 6% de la SAU, 11% des exploitations et 11% de la PBS total.

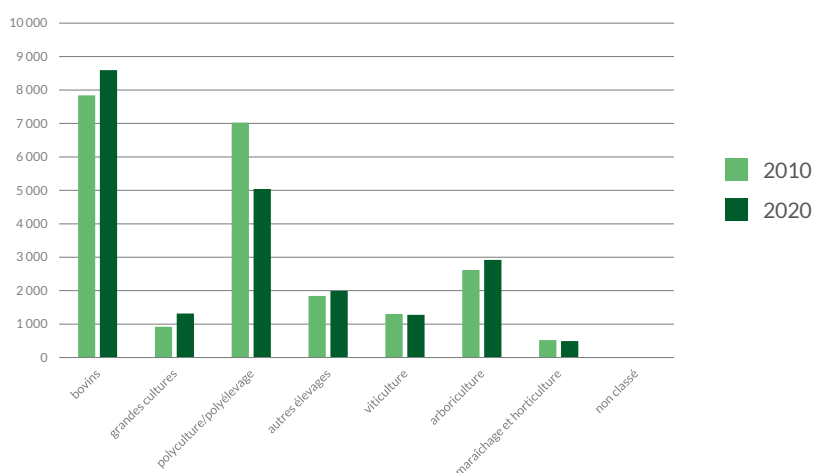
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



La polyculture-élevage et les bovins laitiers reculent au profit de l'élevage allaitant et de l'arboriculture

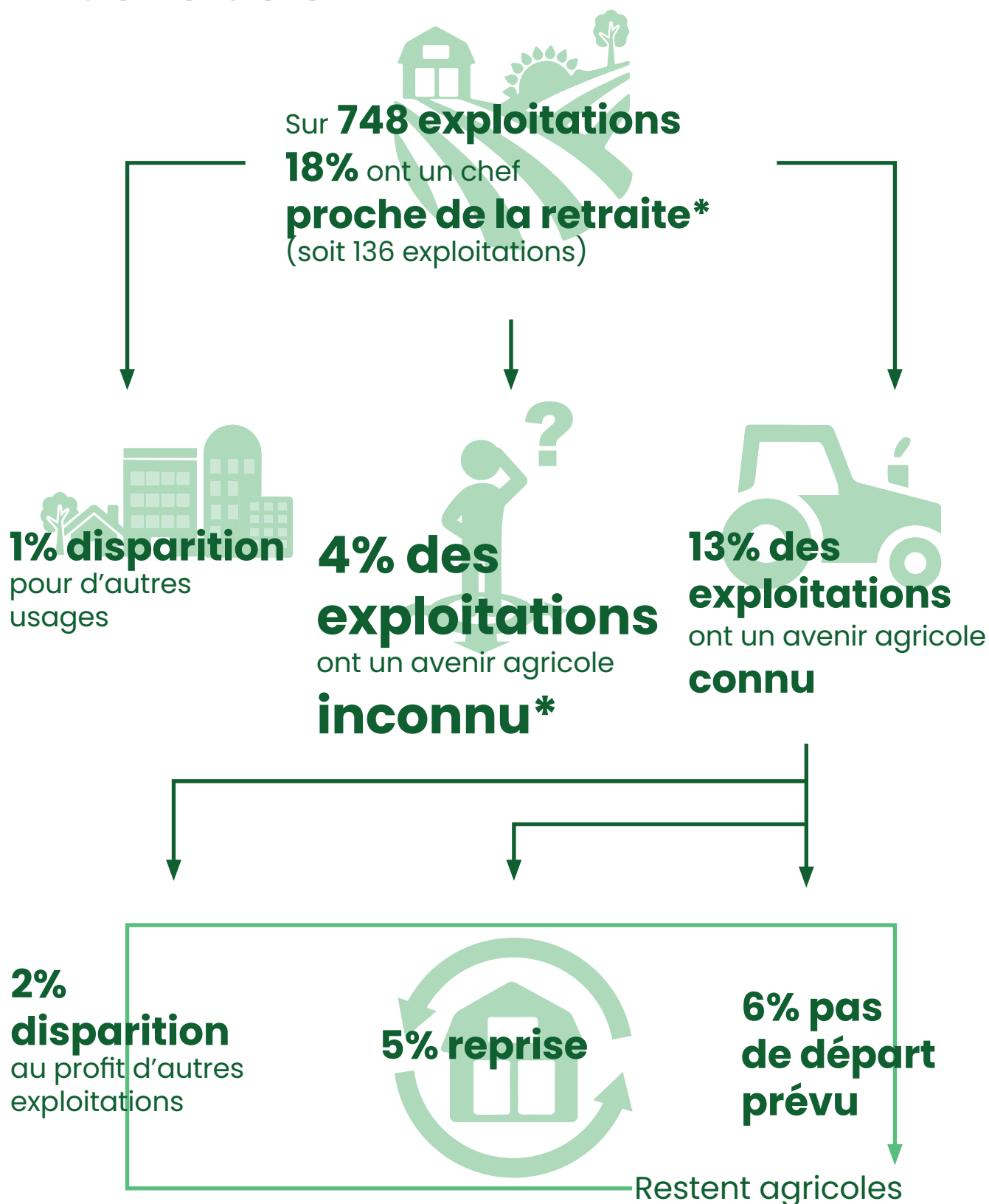
- Les surfaces de bovins augmentent notamment grâce aux élevages bovins allaitants qui ont gagné 1 000 hectares en 10 ans.
- Au contraire, une exploitation sur 4 en bovins laitiers a disparu et les surfaces associées ont diminué de 400 hectares.
- La part de polyculture-élevage dans l'ensemble des exploitations a régressé entre 2010 et 2020 avec un tiers d'exploitations en moins et près de 2 000 hectares disparus.
- L'arboriculture, filière dynamique, a augmenté de 300 ha depuis 2010.
- Le maraîchage est en augmentation, gagnant 8 exploitations et 50 hectares de surface.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitations dirigées par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



L'agriculture de l'Ouest Lyonnais présente de nombreuses particularités en comparaison avec le reste de l'aire métropolitaine. D'abord, il faut noter une certaine résistance de ses exploitations de tailles modestes (petites et micro), qui se partagent une SAU totale plus importante qu'en 2010, au détriment des grandes et moyennes exploitations. D'ailleurs, la taille moyenne des exploitations de l'Ouest Lyonnais est relativement basse, avec 30 hectares environ, contre 50 hectares dans le reste de l'aire métropolitaine.

L'agriculture de l'Ouest Lyonnais est caractérisée par deux grands types d'exploitations : les élevages bovins et l'arboriculture. Les élevages bovins sont assez diversifiés, en polyculture-élevage ou spécialisés, laitiers ou allaitants. Ils occupent la majeure partie de la SAU, tout en générant 40% de la PBS totale du territoire.

Les élevages laitiers ont cependant reculé durant la décennie 2010-2020, en nombre et en SAU, au profit d'autres élevages, notamment bovins allaitants. Ce recul, bien que mesuré, montre qu'il y a une réorientation de certains élevages, laitiers vers l'élevage allaitant, témoignant des difficultés économiques et des contraintes professionnelles fortes (avec la traite notamment).

L'arboriculture est une activité essentielle dans l'Ouest Lyonnais : pour 14% de la SAU du territoire, elle génère 29% du PBS total. Bien que présente sur tout le territoire, elle est en grande

partie concentrée au nord. Toutefois, les trois quarts des 1 600 ha de vergers sont irrigués, ce qui constitue un point de fragilité pour cette activité économiquement valorisée, au regard des pressions sur la ressource.

Enfin, le maraîchage et l'horticulture occupent une place importante dans l'agriculture de l'Ouest Lyonnais, car ils contribuent à la PBS totale à hauteur de 12%. Par ailleurs, les surfaces maraîchères sont sous label AB à 42%.

Le recours au salariat est assez important, couvrant 36% des ETP totaux, dont la moitié pour du travail saisonnier probablement liés à l'arboriculture et la viticulture. Les chefs et cheffes d'exploitation sont stables dans le partage du travail, alors que comme ailleurs, la main-d'œuvre familiale est en net recul.

Globalement, l'agriculture de l'Ouest Lyonnais se porte bien : elle est diversifiée, montre une vitalité des exploitations de taille modeste et la situation vis-à-vis du renouvellement générationnel n'a pas l'air préoccupante. Toutefois, il est possible que ce constat général soit à nuancer entre différentes activités agricoles. Si l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage demeurent encore valorisés économiquement, il est possible que la situation des élevages en général soit plus difficile. Par ailleurs, la dépendance à l'irrigation peut être à terme un véritable problème, qu'il est nécessaire d'anticiper dès maintenant.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme